

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: **15/10/2012 7h30**

Observations: **Samedi 13 octobre 2012**
Terminé

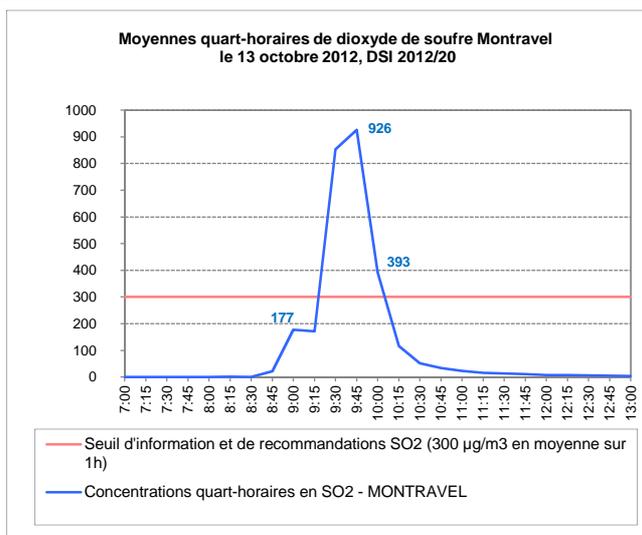
Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le secteur de Montravel, de fortes concentrations en dioxyde de soufre, polluant d'origine industrielle, ont été mesurées le 13 octobre entre 9h00 et 10h30.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 9h30, avec une valeur de 306 µg/m³ (moyenne horaire glissante sur 15min, de 8h30 à 9h30).

Les concentrations mesurées sont rapidement redescendues à des valeurs moyennes, puis faibles, à partir de 10h15.

| | |
|---|---|
| Zones concernées | MONTRAVEL - quartiers situés à l'Est de Doniambo |
| Polluant | dioxyde de soufre (SO ₂) |
| Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement | 306 µg/m ³ en moyenne de 8h30 à 9h30 |
| Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement | 149 µg/m ³ en moyenne de 9h45 et 10h45 |
| Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h) | 2 |
| Maximum horaire (concentration - heure) | 586 µg/m ³ en moyenne de 9h00 à 10h00 |
| Moyenne journalière | 31 µg/m ³ |



Conditions météorologiques et circonstances

D'après les données de Météo France, les vents faibles à moyens de 5 à 16 kt ont été essentiellement de secteurs Sud-Ouest à Ouest-Sud/Ouest entre 8h et 10h.

Ces directions de vents correspondent à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Montravel.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³ en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure